



REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail - Justice - Solidarité

ECOLE SUPERIEURE DU TOURISME ET DE L'HÔTELLERIE
DEPARTEMENT DU TOURISME
DIPLÔME DE LICENCE

- Vu l'Arrêté N° 4708/2008/MESRS, portant Erection de l'Ecole Supérieure du Tourisme et de l'Hôtellerie en Etablissement public Autonome ;
- Vu l'Arrêté N° 2007/3475/MESRS/CAB du 11 Octobre 2007, portant réglementation des études de premier cycle de l'Enseignement Supérieur en République de Guinée.

CONDE MOUSSA

Mme/M. :
Né(e) en : 1993 à (Ville) DABOLA Nationalité : GUINÉENNE
De MAMADY et de KADIATOU CAMARA

A satisfait aux exigences du Programme suivant la Note de service N° 0002/05/DG du 13/02/2016
En foi de quoi, le Conseil de l'Ecole en vertu de ses pouvoirs, lui décerne le grade de Licencié
ès sciences en GESTION TOURISTIQUE

Conakry, le 24 MARS 2016

Le Chef du Département

M. Oumar DIABOULA

La Directrice Générale

Dr Fanta TOURE

